

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2022**

Délibération n° 2022-07-85

Date de la convocation : 10 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : **23**
Nombre de conseillers présents : **19**
Nombre de procurations : **2**
Votes : **21**

Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0

Le seize décembre deux-mil-vingt-deux à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, ROCHETIN Pascale, ROCHETTE Yvette, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, CHAVANA Jean-Luc, SEUX Christian, THOUMY Denis, BASTY Jean-Pierre, MERLE Evelyne, SANTIAGO François, FAURE Pascal, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, BASTY Cécile, EBOLI Laure, CROZET Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan,

Procurations : Françoise DUCHAMP procuration à Pascale ROCHETIN
Jessica ORIOL procuration à Hélène CROZET

Absents excusés : Olivier LARGERON, Alexandre MASSARDIER

Secrétaire : Hélène BESSON

OBJET : AVENANT MARCHE DE TRAVAUX EU-EP-AEP RUE DU VELAY

Monsieur le maire informe que dans le cadre des travaux de requalification des réseaux humides de la rue du Velay et connexes, à la demande du Département de la Loire, gestionnaire du réseau de voirie de la RD 22, des modifications du tracé de canalisation d'eaux usées ont été nécessaires et ont engendrées un surcoût à la charge de la commune.

A cela s'ajoutent des imprévus apparus en cours de chantier au lotissement Grand Horizon et impasse Robinson.

Ces travaux supplémentaires engendrent un avenant d'un montant de 12 826,47 € HT portant le marché à 264 226,47 €, soit 5,1 % de plus que le montant initial.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE cet avenant.
- AUTORISE le maire à le signer.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.
COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT GENEST MALIFAUX, le 17 décembre 2022.

Le Maire
Vincent DUCREUX